

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LE LUNDI 31 AOÛT 2020**

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 h 30 à la salle municipale, le lundi 31 août 2020, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet. Cette séance se tient à huis clos étant donné la situation actuelle de la pandémie Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la santé publique.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud et madame Carole Lévesque.

Madame Annie Sénéchal est absente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été remis à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

1. Octroi de contrat pour la réfection du pavage de la route Jeffrey et Martineau;
2. Octroi de contrat pour l'inspection des conduites sanitaires.

152-08-2020

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DU PAVAGE DE LA ROUTE JEFFREY ET MARTINEAU**

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions tenue le 27 août 2020 à 15 h 00;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu qu'une soumission conforme;

Construction BML	475 285,50 \$ avant taxes
------------------	---------------------------

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER HUBERT GAGNÉ-GUIMOND  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière octroi le contrat à Construction B.M.L. pour la réfection du pavage de la route Jeffrey et Martineau.

*En raison de son emploi qu'elle occupe au MTQ, madame Martine Hudon ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.*

153-08-2020

**OCTROI DE CONTRAT POUR L'INSPECTION DES CONDUITES SANITAIRES**

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions tenue le 25 août 2020 à 10 h 00;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu trois soumissions conformes;

Veolia	32 236.70 \$ avant taxes
Campor	32 827.71 \$ avant taxes
Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc.	31 130.00 \$ avant taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE PASCALE G. MALENFANT  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière octroi le contrat à Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc. pour l'inspection des conduites sanitaires des rues du secteur des Arpents verts.

154-08-2020

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON**  
la levée de l'assemblée à 19 H 34.